

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°36 Edmonton, le vendredi 2 octobre 1992 20 pages 60¢

➤ Entente de Charlottetown

La FFCF dit OUI

...à lire en page 2

• Lethbridge

Les parents sont en attente

...à lire en page 6

Pro Coro Canada

...à lire en page 8

Un été chargé à Calgary

...à lire en page 7

Les jeunes envahissent la Législature



(Photo Carole Thibeault)

Le très honorable Premier ministre, Daniel Dallaire, du 1er Parlement jeunesse de l'Alberta est en train de s'excuser auprès de l'Orateur pour son manque de respect envers le chef de l'opposition, Martine Couture (absente sur la photo).

• St-Thomas-d'Aquin

La salle paroissiale est construite



CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La construction de la salle paroissiale de l'église St-Thoma-d'Aquin devrait se terminer à la mi-octobre. Les paroissiens, qui ont attendu plus de 12 ans cette construction, sont invités à la cérémonie officielle d'ouverture qui aura lieu le 28 novembre prochain. L'archevêque d'Edmonton, Mgr O'Neil, sera aussi de la partie.

Tout au long de la dernière année, le comité de levée de fonds a ramassé 300 000$ pour pouvoir payer la construction. L'hypothèque de 300 000$ sera payée par la contribution des paroissiens lors de bingos, casinos, etc. Georges Vincent, président du comité de construction, se dit très fier du résultat.

AU NATIONAL

En bref...

LANGEVIN OU VAN BRABANT?

ST-PAUL - Lors des élections municipales à St-Paul, la lutte à la mairie se fera entre le maire sortant M.Paul Langevin et un citoyen franco-albertain bien connu M. Jules Van Brabant. Selon nos informations, M. Langevin n'avait pas l'intention de solliciter un nouveau mandat. Voyant qu'aucun candidat ne se faisait connaître, M. Van Brabant aurait alors accepté de se porter candidat. La candidature de M. Van Brabant a incité M. Langevin à reconsidérer sa décision et à se présenter à nouveau. M. Van Brabant a voulu se retirer mais n'a pu le faire avant la fermeture des candidatures. Un peu compliqué, n'est-ce pas?

COURSE À LA CHEFFERIE

EDMONTON - La course à la succession de Don Getty est maintenant commencée et déjà quatre candidats ont annoncé leur intention de briguer les suffrages. Ce sont Ralph Klein, le ministre de l'Environnement et ex-maire de Calgary, Rick Orman, ministre de l'Energie, Doug Main, ministre de la Culture et du Multiculturalisme et Nancy Betkowski, ministre de la Santé. Les membres du parti Conservateur se prononceront par vote à la fin du mois de novembre. Il n'y aura pas de congrès à la chefferie comme le veut la tradition.

SUBVENTION

EDMONTON - Afin de réaliser ses rénovations, le Centre Marie-Anne Gaboury a signé un autre contrat avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Ce contrat, donne du travail communautaire à des personnes qui sont sur l'assurance-chômage en plus des 49 000$ donnés directement au centre.

• Entente de Charlottetown

La Fédération des femmes canadiennes-françaises dit OUI

OTTAWA(APF): La Fédération des femmes canadiennes-françaises se prononce en faveur de l'entente constitutionnelle de Charlottetown.

«C'est d'abord et avant tout pour confirmer le caractère indissociable de notre spécificité comme femme francophone vivant en milieu minoritaire que nous avons décidé d'appuyer l'entente de Charlottetown» a expliqué la présidente de la Fédération, Mme Ghislaine Foulem.

Les femmes canadiennes-françaises avaient à choisir entre leur condition de femme et leur soutien à la francophonie. Elles ont choisi la francophonie. La reconnaissance officielle des communautés linguistiques de langue officielle et l'enchâssement de la Loi 88 pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont pesé lourd dans la balance. «Cette victoire pour la francophonie, c'est aussi une victoire pour les femmes» a déclaré Mme Foulem, qui a rappelé que «l'histoire des femmes canadiennes-françaises dans ce pays, c'est l'histoire d'une lutte constante pour la survie de notre culture et de notre langue».

L'enchâssement dans la constitution de la Loi 88, qui consacre l'égalité des communautés francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick est, selon Mme Foulem, un gain important qui pourrait même avoir des répercussions pour les francophones de toutes les provinces maritimes, si jamais le projet d'union économique et politique entre les trois provinces se matérialise un jour.

Ceci dit, Mme Foulem a reconnu qu'il s'agissait d'un «choix très difficile» et que cette décision ne faisait pas l'unanimité chez les 15 membres du conseil d'administration, qui étaient réunies en fin de semaine à Ottawa pour débattre de la question constitutionnelle. C'est que les femmes francophones se sentent solidaires des revendications des féministes au pays, qui dénoncent l'entente parce qu'elle ne reconnaît pas formellement le principe de l'égalité entre les sexes, ne protège pas les femmes autochtones et n'assure pas une représentation égale des femmes dans un Sénat élu et dans toutes les autres institutions gouvernementales.

Mais si le choix a été très difficile, ce n'est certes pas parce que la Fédération craignait de perdre sa subvention du gouvernement fédéral advenant un rejet de l'entente, a soutenu Mme Foulem. Ce danger n'a même pas été soulevé par les membres du conseil d'administration lors de leurs discussions en fin de semaine, a ajouté la présidente de la FFCF.

Pour les éclairer dans leur décision, les membres du conseil d'administration avaient invité le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, M. Raymond Bisson, et la présidente du Comité canadien d'action pour le statut de la femme, Mme Judy Rebick, à leur adresser la parole. La Fédération des femmes canadiennes-françaises est membre de ces deux organismes. Le premier s'est prononcé en faveur de l'entente alors que le second a annoncé son intention de militer contre.

C'est finalement par vote secret que les membres du conseil d'administration ont fait connaître leur position dans ce dossier, de sorte qu'on ne peut pas mesurer l'opposition des femmes francophones à l'entente de Charlottetown. Toutes les membres du conseil d'administration se sont cependant ralliées à la décision de la majorité, a indiqué Mme Foulem.

La Fédération a maintenant l'intention de faire connaître sa position auprès de ses 40 groupes membres et de les éclairer sur les enjeux constitutionnels.

• Aboli le 30 septembre

45 millions $ pour sauver le Programme de contestation judiciaire

OTTAWA(APF): Pour sauver le Programme de contestation judiciaire, des groupes préoccupés par l'égalité des citoyens proposent la création d'une fondation indépendante dotée d'un capital de départ de 45 millions $.

La proposition reprend pour l'essentiel ce que le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées avait recommandé dans un rapport au gouvernement en date du 16 juin dernier.

Les groupes proposent que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de même que le secteur privé contribuent à ce fonds. A un taux d'intérêt de 6 pour cent, on calcule que la fondation permettra de générer des fonds de 2,7 millions $ par année, soit exactement le budget annuel de fonctionnement du Programme. On propose aussi que le gouvernement fédéral fournisse immédiatement une somme de 10 millions $ à cette fondation.

«Il est impérieux que les Canadiens et les Canadiennes désavantagés aient accès aux tribunaux pour faire valoir leurs droits en matière d'égalité et de langue, sans quoi ces droits ne signifient rien» a déclaré Emilio Binavince, le porte-parole des groupes pour l'accès à l'égalité.

Le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition du Programme de contestation judiciaire dans ses documents budgétaires du 27 février dernier. Ce Programme, unique au monde et qui avait vu le jour en 1978, permettait à des groupes linguistiques et des groupes défavorisés de faire respecter leurs droits devant les tribunaux, grâce à l'argent du gouvernement fédéral.

Les bureaux du Programme ont fermé définitivement leurs portes le 30 septembre et le gouvernement n'a toujours pas répondu au rapport du Comité permament des droits de la personne.

L'abolition du Programme a déjà des conséquences pour les groupes qui veulent poursuivre leur gouvernement.

Au Manitoba par exemple, la Fédération provinciale des comités de parents ne sait toujours pas comment elle paiera les avocats qui se préparent à débattre devant la Cour suprême du Canada du droit des parents franco-manitobains à gérer leurs écoles françaises, comme le reconnaît la Charte des droits et libertés. «Les avocats devront attendre. On n'a pas l'argent» reconnaît Gérard Lécuyer, directeur général de la Fédération. La préparation de la cause des parents franco-manitobains a déjà coûté 24,000$.

La Fédération a bien cogné à la porte du Secrétariat d'Etat du Canada pour demander un financement dans le cadre d'un projet spécial. Peine perdue, on leur a laissé savoir que toutes les demandes spéciales de financement étaient gelées d'ici la tenue du référendum.

• Groupes ethniques

Ils veulent que les gouvernements s'engagent à l'égalité raciale et ethnique

OTTAWA(APF): Les organisations ethnoculturelles du pays veulent que les gouvernements, et pas seulement les citoyens canadiens, soient attachés à l'égalité raciale et ethnique dans la nouvelle constitution.

Le Conseil ethnoculturel du Canada, qui représente 37 organisations ethniques, aimerait bien voir dans l'entente constitutionnelle une clause semblable à celle qui engage les Canadiens et leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle.

Le texte actuel de l'entente reconnaît comme caractéristique fondamentale du Canada «le fait que les Canadiens sont attachés à l'égalité raciale et ethnique». Au Conseil, on aimerait bien que tous les gouvernements au pays expriment le même attachement.

Ceci dit, l'unité canadienne compte plus aux yeux des groupes ethniques que leur revendication. Autrement dit, le Conseil annonce à l'avance qu'il encouragera les Canadiens à voter OUI au référendum du 26 octobre. «Dans l'intérêt de l'unité canadienne, il faut voter OUI».

• Octobre

Mois de l'histoire des femmes au Canada

OTTAWA- «Histoire vivante: Demandez à votre grand-mère de vous parler de sa vie»: voilà le thème qu'on a choisi pour le premier Mois annuel de l'histoire des femmes au Canada, en octobre. Pour célébrer ce mois, demandez à votre mère, une tante ou une grand-mère de vous parler de leur vie et de leurs souvenirs du Canada. Elle détiennent une partie de l'histoire du Canada, qui n'a pas encore été racontée. Prenez des notes, enregistrez vos conversations sur bande magnétique ou vidéo... avant que ces souvenirs ne disparaissent à jamais.

Les manuels d'histoire ordinaires oublient souvent les réalisations des femmes parce que l'histoire a toujours été axée sur les chefs de file et les événements politiques, militaires et économiques. Les femmes ont joué un rôle tout aussi valable dans l'évolution de nos collectivités et ce, d'innombrables façons: au foyer, au travail, à l'école, dans les hôpitaux et les institutions religieuses, comme bénévoles, réformatrices et chefs de file dans la communauté. Les réalisations des femmes d'aujourd'hui sont le fruit des efforts du passé.



(Photo Pierre Brault)

Emely Murphy, l'une des femmes qui ont été impliquées dans «l'affaire personne».

L'honorable Mary Collins, ministre fédérale responsable de la Condition féminine, a proclamé le mois d'octobre Mois de l'histoire des femmes au Canada afin de reconnaître les contributions passées et présentes des femmes de toutes les sphères d'activités, qui ont eu une influence sur l'évolution du pays. Ce sont des organisations de femmes et des femmes représentant le monde universitaire qui ont suggéré à la ministre Collins la tenue du Mois de l'histoire des femmes.

On a choisi le mois d'octobre pour qu'il coïncide avec l'anniversaire de l'«affaire personne». C'est grâce à la longue campagne judiciaire et politique qu'on menée cinq femmes que les Canadiennes ont été reconnues officiellement comme des «personnes» le 18 octobre 1929. Comme le disait Nellie McClung, une des principales intervenantes dans «l'affaire personne», «il faut connaître le passé pour comprendre le présent et affronter l'avenir».

D'un littoral à l'autre, on organisera des activités pour rendre hommage, en octobre, aux réalisations des femmes du Canada. Découvrez les femmes qui ont laissé leur marque sur votre communauté et consignez leur histoire.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Mois de l'histoire des femmes, communiquer avec la Direction des communications, Condition féminine Canada, bureau 700, 360, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 1C3, (613) 995-7835.

• 1er Parlement jeunesse de l'Alberta

Merci! M. l'Orateur!

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- C'est en fin de semaine dernière qu'une trentaine de jeunes francophones albertains se sont réunis à la Législature afin de vivre le 1er Parlement jeunesse de l'Alberta (PJA).

Pour la majorité des participants, qui en étaient à leur première expérience, l'apprentissage des procédures parlementaires a été quelque peu ardu. Réussirait-on à se rappeler de toutes les marques de respect à manifester ainsi que de quelle manière et à quel moment on peut se prononcer? Le comité organisateur du PJA a pensé à inviter une conseillère spéciale afin d'aider à éclairer les points confus tout au long de la fin de semaine. Chantal Berrard, qui est vice-présidente la Fédération de la jeunesse canadienne-française et présidente du Conseil jeunesse provincial au Manitoba, a une douzaine d'expériences dans divers parlements jeunesse. Selon elle, il est normal que les gens soient hésitants lors d'une première expérience, même le comité organisateur.



(Photo Carole Thibeault)

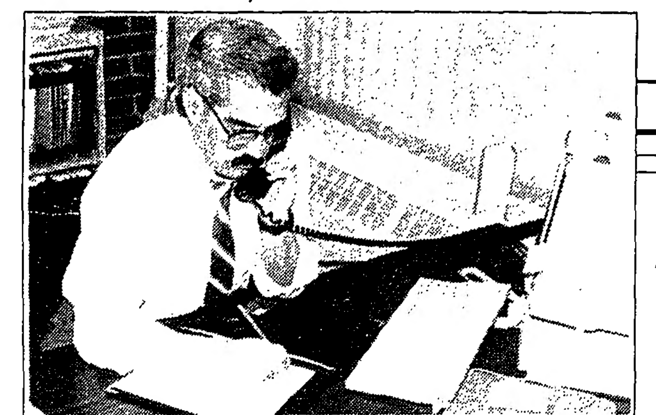
Coordonnés par Denise Lavallée, présidente du comité organisateur du Parlement jeunesse de l'Alberta (à gauche), les «députés» du parti de l'opposition ont créé un projet de loi concernant l'accessibilité des bébés aux endroits publics.

La journée du samedi a été consacrée aux débats issus de la deuxième lecture des projets de loi. Modification de la Loi sur l'assurance-chômage, allocations budgétaires aux Forces canadiennes de maintien de paix, et la Loi sur les jeunes contrevenants, tels ont été les sujets débattus. Les jeunes ont eu la chance de donner leurs opinions et ils se sont rendus compte qu'il n'est pas toujours facile pour les politiciens de faire admettre des points de vue qui, selon eux, sont les meilleurs pour le bien de la population. «J'ai appris beaucoup sur les démarches de la Législature et sur ce que font les politiciens», d'affirmer Nathalie Lambert de Bonnyville, après la clôture de la session. Elle ajoutait: «On nous présente que les mauvaises choses dans les journaux. Je me suis rendue compte que nos politiciens font aussi de bonnes choses».

Grâce au Parlement jeunesse de l'Alberta, les jeunes ont appris à se plier aux contraintes de temps, aux opinions contraires et à accepter les décisions d'un vote majoritaire. Roy Klassen (député de Roy pour la durée de la session législative) y voit aussi une occasion privilégiée de pratiquer l'art oratoire en français. Ce dernier, âgé de 23 ans, a déjà participé au Parlement jeunesse national et au Parlement de l'Ouest en anglais. «Je pense que c'était très bien lancé, dit-il. J'ai été très impressionné par l'organisation. Je crois que la base est là pour quelque chose de permanent».

Les participants ont également eu la chance d'établir un projet de loi et de le présenter à la Chambre. Chacun des partis, le parti au pouvoir et l'opposition, s'est rassemblé en caucus afin de définir les bases du projet. De plus, les députés en herbes ont pu avoir certaines informations supplémentaires sur le milieu de la politique grâce à divers invités spéciaux qui sont venus présenter un petit discours, soit au Parlement, soit lors de la petite soirée informelle du samedi soir: on peut nommer, entre autres, Agathe Gaulin, candidate néo-démocrate dans la circonscription de Bonnyville et Scott Thorkelson, député fédéral de la circonscription d'Edmonton Strathcona. Ce dernier a d'ailleurs invité les jeunes à s'impliquer dans le camp du OUI lors de la campagne référendaire, mais d'éviter de se compromettre par l'entremise de groupes de pression! Ce discours a semblé bien étrange pour des jeunes qui sont, pour la plupart, membres de Francophonie jeunesse de l'Alberta.

Dans l'ensemble, les participants ont affirmé avoir aimé leur expérience parlementaire et sont prêts à recommencer l'an prochain. Nombreux sont ceux qui ont manifesté l'intérêt de participer au prochain Parlement franco-canadien de l'Ouest qui aura lieu à Régina (Saskatchewan) du 12 au 16 novembre prochain.



EDITORIAL

par Pierre Brault

La FFCF du côté du OUI!

La Fédération des femmes canadiennes-françaises militera dans le camp du OUI. Elle en a décidé ainsi en fin de semaine dernière.

Les femmes canadiennes-françaises devaient choisir entre leur condition de femme et leur appui à la francophonie. Elles ont choisi la francophonie. Bravo! Il faut reconnaître que le choix n'était pas facile et que le dossier de la condition féminine est très important pour elle, sinon plus qu'un appui à la francophonie. Elles sont solidaires du Comité canadien d'action pour le statut de la femme de la présidente Judy Rebick qui militera pour le NON. Le Comité dénonce l'entente de Charlottetown parce qu'elle ne reconnaît pas formellement le principe d'égalité entre les sexes, ne protège pas les femmes autochtones et n'assure pas une représentation égale des femmes dans un Sénat élu et dans toutes les autres institutions gouvernementales.

Par contre l'enchâssement de la Loi 88 pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui reconnaît officiellement la communauté linguistique de langue officielle a pesé lourd dans la décision. La présidente de la FFCF, Madame Ghislaine Foulem, a raison de dire que cette victoire pour la francophonie est aussi une victoire pour les femmes.

Les femmes canadiennes-françaises ont toujours été sur la ligne de feu dans la lutte constante pour la survie de la langue et de la culture françaises et elles continuent en 1992 dans la foulée des pionnières.

En militant dans le camp du OUI, la FFCF devrait, à notre avis, chercher à vendre l'idée d'un Sénat à représentation égale 50% d'hommes et 50% de femmes. Les sondages démontrent que les Canadiens et Canadiennes sont, en général, prêts à un tel changement. C'est de cette manière que les femmes feront avancer leur dossier. C'est en utilisant l'entente, qui n'est pas parfaite, loin de là, comme base, qu'elles gagneront des points importants.

Elles feront avancer leur dossier de façon plus efficace en utilisant une approche positive. Elles ont réalisé que les francophones hors Québec perdront beaucoup si le NON l'emporte et que les chances d'arriver à de nouveaux compromis par la suite seront très minces.

LES TEXTES JURIDIQUES

La FFCF fera connaître sa position à ses 40 groupes membres et les éclairera sur les enjeux constitutionnels. Voilà une très belle initiative. Les femmes prennent une responsabilité fort importante (que le camp du OUI n'a pas encore réussi à prendre) et qui pourrait avoir un impact déterminant sur le résultat du vote. Pour faire un choix judicieux et voter en toute connaissance de cause, elles doivent savoir ce que contient cette entente. La publication des textes juridiques de l'entente prend de plus en plus d'importance. Les Canadiens veulent savoir ce que contiendra la constitution de leur pays avant de voter OUI ou NON. Il est évident qu'il faut être vigilant, car les textes juridiques peuvent modifier la portée de l'entente. Lorsqu'ils prendront connaissance des textes ils pourront alors dire aux politiciens si c'est acceptable ou non.

Il faut absolument que le gouvernement fédéral dépose les textes juridiques le plus vite possible, il n'y a aucune autre alternative. Le camp du OUI sera en sérieuse difficulté si le gouvernement ne change pas de stratégie et qu'il tente d'imposer le seul consensus de Charlottetown aux Canadiens. Il pourrait même manquer complètement le bateau. Déjà, le camp du NON a une sérieuse avance et rallie de plus en plus de monde.

Brian Mulroney se fait encore une fois le grand défenseur de l'entente et mise malheureusement sur sa crédibilité (?) pour vendre l'accord. Plus il tente d'expliquer l'entente moins les Canadiens comprennent. Plus le gouvernement attend pour publier les textes légaux, plus les Canadiens soupçonnent que le fédéral a quelque chose à cacher. Ce n'est quand même pas dans une telle atmosphère de méfiance et d'incertitude que l'on va inciter toute une population à embarquer aveuglément dans une telle galère.

Si chaque association militant pour le OUI y met le paquet à expliquer adéquatement les textes légaux de l'entente à ses membres et à la population canadienne, la campagne du OUI regagnera le temps perdu. Mais il ne faut pas attendre à dix jours de la date fatidique du 26 octobre, il sera fort probablement trop tard.





Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

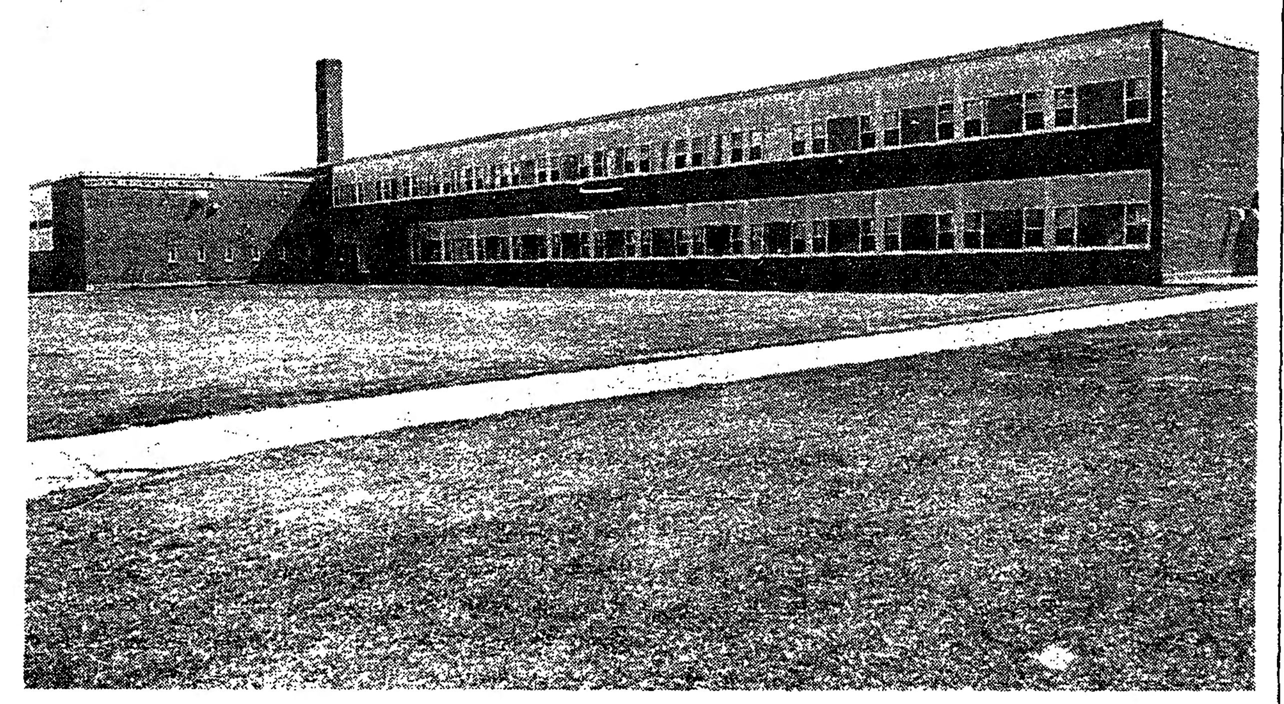
L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Coupures à l'École Voyageur

La décision a été renversée!



(Photo d'archives)

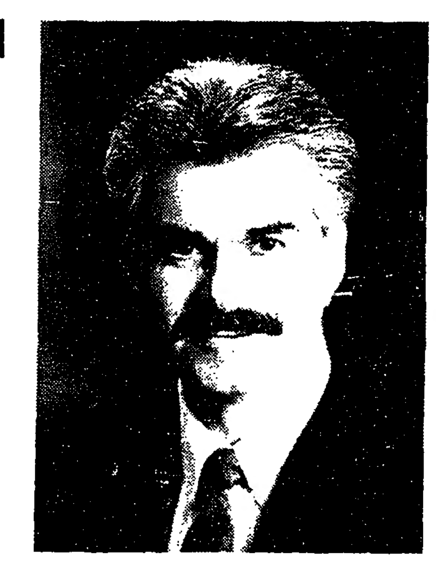
C'est la première année que les élèves de l'École Voyageur ont leur édifice pour eux seuls.

CAROLE THIBEAULT

MEDLEY - Les élèves, les professeurs, les parents et même le directeur de l'École Voyageur viennent de surmonter une épreuve qui aurait pu changer le visage de leur école. En effet, dans le but de pallier aux problèmes financiers de la Commission du Lakeland, le surintendant, Henri Lemire, avait pris la décision de faire des coupures à l'école francophone: quatre semaines après la rentrée scolaire, une enseignante devait être transférée d'école.

Cependant, quelques jours après la prise de cette décision, les commissaires de la commission scolaire se sont réunis et ont renversé cette décision.

Appuyé par la présence d'une cinquantaine de parents, le président du comité de parents de l'École Voyageur, Jean-Claude Vienneau, a fait une présentation lors de cette réunion dans le but d'expliquer leur mécontentement face à ces coupures: les enfants des deux classes de 1re année et de la classe de 2e année, qui ont eu le temps de s'habituer à leur professeur, se retrouveraient dans seulement deux classes combinées. «On ne s'est jamais fait prouver que la combinaison des classes était bonne pour les enfants. Si le ministère de l'Éducation et la commission scolaire sont confiants qu'il est bon de combiner les classes, pourquoi ne l'ont-ils pas fait au début de l'année? Le changement n'était pas une question d'améliorer la qualité de l'éducation de nos enfants, mais seulement une question monétaire!», de dire M. Vienneau lors d'une entrevue accordée



Henri Lemire

au Franco. Aussi le corps professoral qui était à 13 personnes l'année dernière était déjà descendu à 11,5 cette année, et ce avec seulement deux étudiants de moins dans l'école.

Le renversement de la décision du surintendant ne s'est quand même pas fait à son insu. Henri Lemire a affirmé que c'est sous sa recommandation que les commissaires ont accepté de rencontrer les parents. Toutefois, il ne semble pas des plus enchantés de ce revirement de situation. «Pour les parents, c'est leur école qui est importante; pour moi, c'est le district. C'est qu'à dix kilomètres de l'École Voyageur, dans une autre école, j'ai un ratio professeur /élèves qui est pas mal plus haut. J'ai essayé d'équilibrer les choses». Il faut dire que le ratio professeur/élèves est de 13,9 à l'École Voyageur, d'une moyenne de 16,1 dans la Commission scolaire et de 17 à la grandeur de la province.

Selon M. Lemire, le déficit déjà prévu à 272 000 dollars cette année sera augmenté d'environ 53 000 dollars supplémentaires parce que sa décision n'a pas été respectée.

Quand tout le monde est du même avis, c'est que personne ne réfléchit beaucoup

W. Lippman

ÉCOLO ÉCHOS...

REBUT

Les Canadiens mettent annuellement au rebut 24 millions de pneus, 175 millions de bombes aérosols, 300 millions de litres d'huiles usées et 250 000 tonnes de couches souillées.

DÉCHETS DANGEREUX

Le ménage canadien moyen produit annuellement de 20 à 40 litres de déchets dangereux (peintures, pesticides, nettoyants à four, huiles à moteur usées, émulsions et révélateurs photographiques, antigel, colles, solvants, etc.).

FLUX DE DÉCHETS

Au Canada, le flux des déchets est évalué à 1,7 kg par habitant par jour, contre seulement 0,8 kg en Suède, par exemple.

CONSOMMATION D'EAU

Les Canadiens consomment en moyenne 1 000 litres d'eau par jour. Au Kenya, la consommation d'eau est de 3 litres par jour.

COMMENTAIRE

Charlottetown: un plat de spaghettis

L'accord de Charlottetown est le miroir de la réalité canadienne. Lorsqu'on a négocié cet accord à l'épouvante, nous avons pu constater que, même dans notre poursuite commune du bonheur, il est impossible de rendre tout le monde heureux. Le Général de Gaulle, en parlant de la France, disait qu'il était difficile de gouverner un pays qui fabriquait 368 sortes de fromage; au Canada, c'est un plat de spaghettis.

D'une part nous avons l'unicité du peuple francophone, les intérêts régionaux, les disparités régionales, la droite centralisatrice dont parfois l'étroitesse d'esprit choque, et les autochtones qui réclament la justice. Pour mieux compliquer la situation, il y a la multitude des groupes de lobbyistes, les syndicats, le patronat, les multinationales, les allophones, les riches, les pauvres, les associations nationales et régionales de femmes, les chauvins qui se font de plus en plus forts, etc.

Les Premiers ministres affirment que l'entente est la meilleure que l'on puisse obtenir. Mais qu'arrivera-t-il si on la rejette? L'économie continuera à avancer à la cadence d'un ménestrel bossu au pied bot. Nous aurons bientôt des élections au fédéral et au Québec; à ce moment là on brassera à nouveau les cartes. Mais on discute beaucoup plus des conséquences d'un OUI ou d'un NON mais très peu du contenu de l'entente. Pour moi, le choix est simple. Si j'étais réformiste, je voterais NON parce que je ne peux concevoir qu'une société distincte a besoin de moyens distincts pour répondre aux besoins d'une population qui possède une culture et des valeurs différentes; et à l'égard des francophones à l'extérieur du Québec, il faudrait aussi que je me rendre compte que ça fait une mèche que Lord Durham est retourné poussière. Si j'étais madame Cardstair, au lieu de dire non, j'irais fonder un pays à mon image sur une autre planète! Un Québécois qui habite à l'extérieur du Québec devrait sans doute voter NON en espérant que la personne derrière lui tracera sa croix sur le OUI. Si j'étais un sans-abri? «N-O-N!». Pour montrer que j'ai encore du piston. Bien entendu ceux qui en ont ras le bol du taillage de bavette et de la chamaillerie constitutionnelle devraient sans hésitation se ranger dans le camp du OUI.

Le Franco-Albertain, à cause du terrain chèrement gagné, se doit de crier OUI, saisir tout de suite ce qu'il a, et courir. La manne ne passera pas deux fois! Par contre, ce serait une erreur de jubiler. Les francophones auront l'appui de la loi, mais il faudra encore tout négocier et même aller devant les tribunaux. De toute façon, la Loi constitutionnelle ne peut garantir à elle seule la survie et l'épanouissement de la langue et de la culture. C'est évident que le fait français ne survivra que dans la mesure où les valeurs seront transmises aux enfants qui au départ sont les plus vulnérables à l'assimilation même dans un milieu scolaire français.

Enfin, bien que nous n'avons que les grandes lignes de l'entente nous devrons quand même nous prononcer. Nous poser la question: «comme individu, est-ce que j'y trouve mon compte? Est-ce que l'Ouest se sentira moins aliéné? Est-ce que l'Ontario retrouvera son rythme de croissance industriel? Le Québec pourra-t-il garantir son épanouissement culturel et économique? Est-ce que les Maritimes pourront enfin espérer une ère de prospérité? Les autochtones auront-ils justice?

Il faut considérer que la puissance d'un État se mesure, entre autres, par la grandeur de son territoire, l'exploitation de ses richesses naturelles mais surtout par sa force économique et sa capacité de mobilisation et de cohésion de la population; tout ce qui le divise l'affaiblit à sa base même. Ce n'est donc pas le moment de s'accrocher à des principes capricieux comme le font les partisans du CORE au Nouveau-Brunswick et les Réformistes, mais de respecter les différences, et s'il le faut mettre un peu plus d'eau dans son vin. Considérant tous ces faits, la décision devrait être un peu plus facile à prendre, mais peu importe, OUI ou NON, j'espère que le message qui sera envoyé à Ottawa sera clair et net, ainsi nous pourrons enfin démêler et manger nos spaghettis avec la sauce, piquante ou douce, que nous aurons choisie.

Jules Saint-Germain
Toronto, Ontario

• Pour 1992-1993

La FPFA initie de nouveaux projets

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La Fédération des parents francophones de l'Alberta se consacrera, encore cette année, à combattre et à améliorer le sort des écoles homogènes françaises dans la province. Mais pour l'année 1992-1993, certains projets spéciaux retiendront l'attention de la FPFA:

Premièrement, on a l'intention d'entreprendre une étude sur l'incidence des mariages exogames. Selon les statistiques, plus de 70% des ayant-droit sous l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés est issu de mariages mixtes, et que cette tendance est à la hausse. Par son étude, la FPFA vise à mieux connaître la dynamique qui anime les relations interpersonnelles sur le plan linguistique et social au sein du foyer afin de donner un meilleur service de la part des comités de parents et de l'association elle-même.

Deuxièmement, la FPFA offrira des séances d'information aux francophones qui aurait l'intention d'assumer leurs fonctions de membre d'une commission scolaire régionale francophone. Bien que le projet de Loi 41 sur la gestion scolaire soit bloqué en deuxième lecture, les francophones de la région doivent être prêts à prendre leurs responsabilités en main lorsque celle-ci sera réalité. De plus, ce projet sera l'occasion de participer à des discussions de groupe et à des processus portant sur les question d'éducation en général et d'éducation francophone en particulier.

Le troisième projet de la FPFA consiste à élaborer un «programme» d'adaptation scolaire. «En Alberta, on estime que près de 15% de tous les étudiants devraient bénéficier des programmes d'adaptation scolaire. En plus de ne pas échapper à cette réalité, les francophones n'ont souvent tout simplement pas accès à des services professionnels. Dans une tentative de pallier à cette situation, des consultations seront entreprises auprès de différents intervenants (écoles, enseignants, parents, ministère, etc.) dans le but de bien cerner la problématique, les lacunes, les besoins, pour enfin élaborer une stratégie efficace d'intervention», peut-on lire dans le communiqué de presse émis par la Fédération des parents, le 23 septembre dernier.

La FPFA se propose également de tenir un colloque sur le rôle de l'animation culturelle dans une école, étant donné que celle-ci est en relation constante avec la communauté. Le colloque rassemblera divers intervenants du milieu tels que les parents, les directeurs d'école, les étudiants, etc.

Enfin, la FPFA recevra bientôt les résultats d'une étude faite auprès des parents et des étudiants et qui détermine les principales raisons qui incitent les étudiants du secondaire à poursuivre leurs études en français ou en anglais.

Grâce à ces différents projets qui viennent s'ajouter à son mandat habituel, la FPFA pourra sans aucun doute venir davantage en aide aux jeunes ainsi qu'à leurs parents dans la poursuite d'une éducation de qualité en français en Alberta.

• Jeunesse Canada Monde

Une visite au Musée historique



ST-PAUL- Le 16 septembre dernier, le Musée historique de Saint-Paul a été l'hôte d'un groupe de 14 visiteurs de Jeunesse Canada Monde. Deux enseignantes à la retraite, Marie Marchand et Jeannette Létourneau, se sont occupées de servir de guides pour l'occasion.

Le groupe était composé de sept jeunes Canadiens et Canadiennes ainsi que de sept autres jeunes provenant de différents pays de l'Amérique centrale. Divisés en groupes de deux, un Canadien et un Sud-Américain, ils sont hébergés par six familles de Saint-Paul et une famille de Saddle Lake. Chaque couple travaille à un projet au sein de la communauté: Boys & Girls Club, Saint- Paul Recreation Centre, Poundmakers, etc.

En décembre, ce groupe se joindra à deux autres groupes de 14 membres, et les 42 jeunes continueront leur projet au Honduras jusqu'en mars.

Bonne route!

• Les commissions scolaires sont toujours contre

Les parents de Lethbridge sont dans l'attente

CAROLE THIBEAULT

LETHBRIDGE- Les parents de Lethbridge sont devant une impasse. Après une bataille pour l'institution d'une école homogène française, qui dure depuis plus de deux ans, les deux commissions scolaires de la ville n'arrivent toujours pas à s'entendre: la Commission scolaire publique dit non; la Commission scolaire catholique n'ose plus se prononcer.

Pourtant, le 21 septembre dernier, le Conseil régional pour l'éducation française de Lethbridge, qui regroupe tous les parents, avait de bonnes raisons de croire que leur droit leur serait enfin accordé. Les deux commissions scolaires avait élaboré un projet possible pour l'établissement d'un école française qui répondrait aux besoins de 57 enfants francophones: trois classes seraient établies dans le Collège de Lethbridge.

La joie des parents s'est bien vite évanouie. Le lendemain, dans une rencontre ne visant qu'à affirmer l'engagement de la Commission scolaire publique envers une réponse aux besoins des francophones, les commissaires ont voté contre. Le projet, en tant que tel, n'était même pas encore à l'ordre du jour.

Et c[illegible]me la Commission scola[illegible] catholique a toujours affirmé qu'elle ne ferait rien sans l'appui de l'autre commission scolaire, ses commissaires ont plutôt décidé de laisser la décision entre les mains de leurs successeurs. Les élections scolaires auront lieu le 19 octobre et ce sera les prochains élus qui se retrouveront avec le problème sur les bras.

Cependant les parents de Lethbridge auront peut-être enfin quelqu'un pour plaider en leur faveur: Gaston Renaud et Judy Hutchings sont deux francophones qui se présenteront aux élections respectivement pour la Commission scolaire publique et la Commission scolaire catholique.

Malgré tout, Anne-Marie Anfer, la nouvelle présidente du CREF, reste sur ses gardes. «La plupart des parents sont très déçus, dit-elle. Ils sont découragés. C'est qu'il y a tellement eu d'efforts de mis là-dedans. Aussi, avec les nouveaux commissaires, le travail va probablement être à refaire».

Le président de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, Marc Arnal a envoyé une lettre au ministre de l'Éducation, Jim Dinning, lui demandant d'intervenir dans le dossier. Au moment d'aller sous presse, le ministre n'avait pas encore donné de réponse à cette lettre.

• *Ensemble au Canada*

Un été très chargé

ALAIN BERTRAND

CALGARY - Le comité Ensemble au Canada a été très occupé cet été. Avec son programme «Des amis sous mon toit», le comité a réussi à promouvoir une nouvelle voie de communication entre Québécois et Calgaréens. Cet été, 110 familles canadiennes ont pris l'envol à la découverte de l'autre solitude.

Du 2 au 7 juillet, 55 familles québécoises sont venues découvrir l'Alberta pour la première fois. Dès leur descente d'avion, elles ont été accueillies à bras ouverts. Elles ont participé et assisté à plusieurs événements du Stampede dont, entre autres, le traditionnel déjeuner aux crêpes, la parade annuelle, le rodéo, les courses de chariots et les feux d'artifice. Elles se sont rendues à Banff et au lac Louise. À Bragg Creek, au Elkana Ranch, Ensemble au Canada avait organisé une journée western en leur honneur. Cette dernière journée de leur séjour fut couronnée par la présence du maire de Calgary, Al Duer, qui a décrété que tous les participants étaient désormais citoyens honoraires de Calgary.

«Ce fut un séjour absolument merveilleux. Notre famille a été impressionnée par la chaleur des gens de Calgary. Nous sommes chanceux d'avoir participé à ce magnifique séjour culturel», affirme Rachelle Petit de Rock Forest. «L'accueil a été formidable! On ne s'attendait pas à tant!», continue Mario Paradis de Sherbrooke. Une autre résidente de Sherbrooke, Annic Létourneau ajoute, «C'est ma première fois dans l'Ouest mais ce ne sera pas ma dernière. Je compte revenir très bientôt».

Du 13 au 18 août, c'était le tour des familles calgaréennes de se rendre à Montréal pour participer aux célébrations du 350e. Les nombreuses activités ont permis au groupe de Calgary de découvrir que les différences entre les deux solitudes sont souvent exagérées.

En juin, on a envoyé cartes postales au Québec en l'honneur du 350e anniversaire de Montréal. La Place olympique au centre-ville avait été renommée Place de l'unité par M. Al Duer, maire de Calgary. Les Calgaréens pouvaient ainsi promouvoir l'unité du pays en signant des cartes postales qui ont été par la suite envoyées à 200 000 familles québécoises.

Le 20 septembre, Ensemble au Canada était fier de commanditer la parade d'honneur 92 des Forces armées canadiennes. Cette manifestation a réuni des participants des diverses brigades militaires dont la section Lord Stathcona qui, dernièrement, a perdu sept chevaux lors d'un accident grave au centre hippique Spruce Meadows. Les membres des différents organismes francophones de la ville étaient invités à participer en marchant avec Ensemble au Canada.



Un délice pour l'oreille

ISABELLE GAGNON

EDMONTON- Samedi soir, 20h. Vous pénétrez dans l'église. Vous vous assoyez et vous attendez. Un instant, vous vous demandez ce que vous faites-là. Puis les voix s'élèvent, et vous voilà conquis.

Le 19 septembre dernier Pro Coro Canada, la troupe de chorale d'Edmonton, ouvrait sa saison 1992-1993. Au cours du concert intitulé *Ukrainian Tapestry*, les 26 chanteurs ont brillamment interprété une quinzaine de chansons ukrainiennes. Le tout dirigé par le chef de choeur Soren Hansen.

Pendant près de deux heures, les voix fortes et pures des chanteurs ont empli l'église et charmé les quelque 200 spectateurs. À un tel point qu'à l'entracte, l'un deux s'est exclamé: «C'est difficile de croire que cette musique provient de gorges humaines!»

Pour quelqu'un qui n'en a jamais fait l'expérience, l'idée d'assister à un concert de chorale n'est peut-être pas très excitante. Mais imaginez les voix d'une vingtaine d'hommes et de femmes s'élevant ensemble, et se fondant en une seule! Si vous aimez la musique, vous apprécierez sûrement le travail de Pro Coro Canada.

Leur prochain concert se tiendra le dimanche 1er novembre à 15h à la First Presbytarian Church d'Edmonton. Ce spectacle promet car les Winnipeg Singers seront les invités de la troupe. Pendant une partie du spectacle, il n'y aura donc pas 26, mais bien 50 chanteurs réunis sur scène!

Pour Noël, Pro Coro Canada offrira un concert sur les musiques de Bach et de Handel. Les représentations auront lieu le samedi 5 décembre à 20h et le dimanche 6 décembre à 15h à la All Saints Cathedral (10039 - 103e rue).

On peut se procurer les billet chez le marchand de disques Gramophone, sur place, ou encore en communiquant avec Pro Coro Canada au 420-1247.

L'Escolo dou Trelus

ALAIN BERTRAND

CALGARY- La troupe de danse folklorique «L'escolo dou Trelus» de Provence est venue se refroidir quelque peu à Calgary. Arrivé en même temps que les premières neiges de septembre, le groupe est tout de même parvenu à nous réchauffer le coeur en nous interprétant quelques numéros.

En se laissant emporter au son du tambour et du gaboulet, on pouvait facilement s'imaginer au pied d'un olivier non loin du célèbre pont d'Avignon (...on y danse, on y danse...). Nous avons eu droit, entre autres, à la danse d'origine militaire «Le Pas Grec», à «La Matelotte» et à «La Moisson».

Originaire de Pemes-les-Fontaines dans les environs d'Avignon, cette quarantaine de danseurs et musiciens est venue partager avec nous sa joie de vivre provençale. Ils n'ont pas eu le temps de chômer. Le groupe a fait la tournée des écoles de Calgary et de Drumheller. Ils ont présenté un spectacle au Lycée Louis Pasteur de Calgary le 9 septembre et ont participé au Festival des Nations à Spruce Meadows du 11 au 13 septembre.





PROCLAMATION

LA SEMAINE DE LA PAIX «MAHATMA GANDHI»

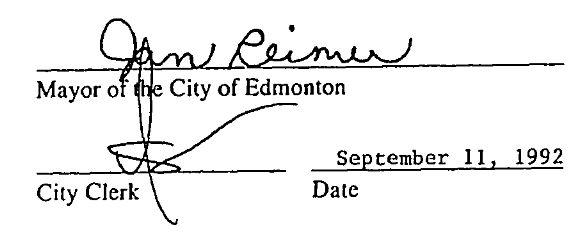
ATTENDU QUE Mahatma Gandhi était un homme de paix, de non-violence et de liberté dont l'exemple nous inspire encore aujourd'hui, et;

ATTENDU QUE les Edmontonien-nes valorisent la paix et la liberté et sont très fiers de la coopération dont fait preuve plusieurs communautés ethniques de notre ville, et,

ATTENDU QUE la Fondation canadienne Mahatma Gandhi pour la paix mondiale, avec le support de nombreux groupes locaux, organise une «Semaine de la paix Mahatma Gandhi» pour promouvoir l'harmonie et la paix dans notre pays et dans le monde entier;

MOI, LA MAIRESSE JAN REIMER, JE PROCLAME LA SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1992 LA «SEMAINE DE LA PAIX MAHATMA GANDHI» À EDMONTON et j'encourage nos citoyens à supporter toute initiative qui a pour but de promouvoir la paix mondiale et une meilleure entente parmi les diverses communautés culturelles ici et ailleurs.





Mayor of the City of Edmonton

City Clerk

September 11, 1992
Date



• La murale est à Rio

Mission accomplie!

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les quelque 6 000 Canadiens qui ont signé la murale-carte postale que Mario Houle voulait remettre à la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement en juin dernier, peuvent se réjouir. Après une aventure pleine de péripéties qui a duré près d'une année entière, l'environnementaliste a accompli sa mission... la murale s'est rendue à Rio de Janeiro!!!

Après avoir fait la tournée de 33 universités canadiennes et être revenu à Edmonton pour prendre son compagnon de voyage, Harry Kessels, Mario Houle n'avait plus que six semaines pour traverser les deux Amériques et arriver à temps à la conférence mondiale.

Les deux copains ont entrepris cette course contre la montre avec de bien piètres moyens financiers. Dans leur véhicule Volkswagen, ils sont parvenus à se rendre jusqu'au Texas grâce aux 700$ que Mario avait recueillis par la vente de son ordinateur. Cet argent ne servait qu'à remplir le réservoir d'essence et à acheter la nourriture. Afin d'économiser de l'argent et du temps, ils dormaient dans la voiture. Enfin, grâce à une femme que Mario avait rencontré avant son départ, le gouvernement du Canada lui a accordé une subvention de 2 000$ qui, de toute façon, devait servir à faire la promotion de la conférence ici-même au pays. «Comme on avait déjà fait trois mois et demie plus six mois de préparation, ce travail de promotion avait déjà été fait (d'une façon très zélée d'ailleurs!)», racontait Mario Houle au Franco.

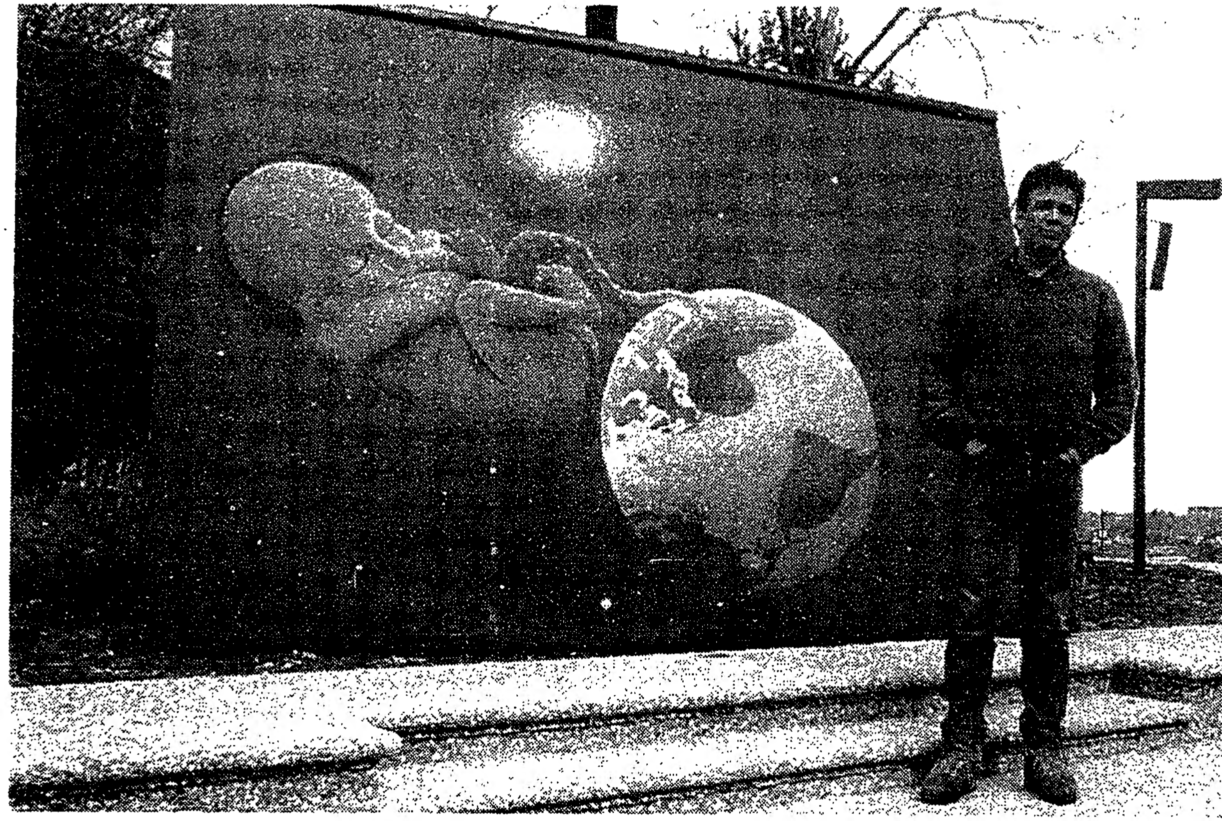
Comme ils étaient pressés, Mario et Harry se sont arrêtés dans une seule université et pour rencontrer des gens d'organismes écologiques du Texas et du Nouveau-Mexique. Ensuite, ce fut la traversée de l'Amérique centrale où la présence de Harry était indispensable: il est le seul des deux à parler espagnol. C'est alors qu'a commencé la série de visites des ambassades ou des consulats canadiens dans chaque pays afin de donner une conférence de presse, d'obtenir d'un visa, traverser les barrages militaires à tous les cent kilomètres, éviter les malfaiteurs, conduire sur une route parfois cahoteuse, etc. et puis... le canal de Panama!

«Pendant cinq jours, nous avons cherché un bateau pour traverser jusqu'en Colombie mais ça coûtait trop cher. On s'est résigné à abandonner le véhicule et à prendre l'avion», d'ajouter l'écologiste. C'est avec une murale de 90 kilogrammes sous le bras que les deux compères sont arrivés en Colombie! De là, ils se sont rendus dans un village en plein coeur de l'Amazonie, quelque part dans la dense forêt tropicale, à la frontière du Brésil. Ils étaient très proches de leur but, mais l'argent a manqué. Seul, un des deux irait à Rio pour trouver l'argent nécessaire afin que l'autre puisse venir le retrouver. Étant donné que Mario prenait des antibiotiques contre la malaria, c'est Harry qui est parti.

À Rio de Janeiro, la Conférence des Nations-Unies était commencée. Vendant des cartes postales pour ramasser l'argent, Harry a rencontré... le première personne à avoir signé la murale à Calgary!!! Ne revenant pas du fait que les deux environnementalistes avaient réussi, ce dernier s'est fait un plaisir de payer le reste du billet d'avion. Après plusieurs difficultés et démêlés avec le personnel de l'aéroport à son départ et à son arrivée, après s'être rivé le nez sur des gardes de sécurité (la ville en était inondée), Mario a enfin retrouvé son ami qui se posait des questions sur son sort en l'attendant.

Ils ont exposé la murale sur la place publique où elle a été admirée par plusieurs milliers de visiteurs. «S'il n'y avait pas eu le support des gens, s'il n'y avait pas eu de gens qui ont signé quelque chose sur la murale, je n'aurais jamais été aussi motivé».

Il a fallu beaucoup de courage et détermination à Mario Houle et à Harry Kessels pour réaliser leur projet. Qu'est-ce qui leur a donné la force de se rendre jusqu'au bout? Mario conclue: «J'ai appris qu'en voulant quelque chose comme ça, tu projettes; et ce qui se passe dans le futur, ça vient de toi. On dirait que tu crées les circonstance en avant de toi-même. C'est une question de croire aux possibilités qu'on a, de croire que tu peux. C'est une question de foi en ce que tu fais!»

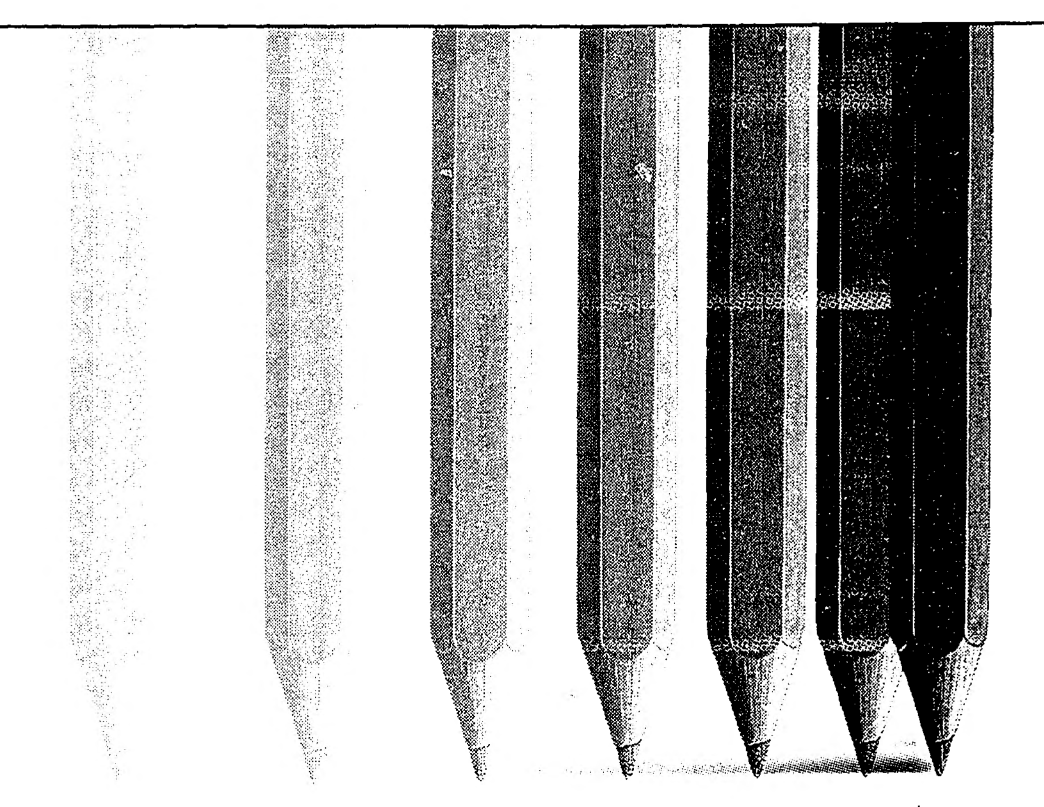


(Photo d'archives)

Mario Houle lors de son passage à Edmonton, quelques jours avant son départ pour la grande aventure. La murale signée par des milliers de Canadiens s'est rendue à Rio de Janeiro.







Vous avez votre

Le référendum qui se tiendra le 26 octobre 1992 est une consultation dont le but est de déterminer l'opinion des Canadiens sur une question précise relative à la Constitution du Canada. Le déroulement de ce référendum ressemble à celui d'une élection sauf que vous ne voterez pas pour élire un candidat; vous aurez plutôt à répondre oui ou non à la question référendaire.

LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?

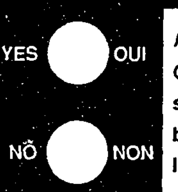
QUI EST APTE À VOTER À CE RÉFÉRENDUM?

Toute personne de citoyenneté canadienne âgée de 18 ans et plus au 26 octobre 1992, et dont le nom figure sur la liste électorale, peut voter à ce référendum.

LE BULLETIN DE VOTE

Pour exprimer votre choix, il vous suffit de faire une marque à l'intérieur du cercle, vis-à-vis le mot «oui» ou le mot «non».

Do you agree that the Constitution of Canada should be renewed on the basis of the agreement reached on August 28, 1992?	YES / OUI NO / NON	Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 ?



UN RÉFÉRENDUM SUIT LES MÊMES ÉTAPES QU'UNE ÉLECTION FÉDÉRALE.

À moins que vous ne votiez pour la première fois, le déroulement de ce référendum vous paraîtra familier car il est semblable à celui d'une élection.

1. L'inscription sur la liste électorale
Pendant le recensement, les recenseurs d'Élections Canada inscriront votre nom sur la liste électorale. Si vous êtes absent au moment de leur visite, vous pourrez le faire inscrire pendant la période de révision.

2. Le vote
Après le recensement, vous recevrez par la poste un avis de recensement vous indiquant où et quand vous pourrez voter. Si vous ne pouvez pas voter le jour du référendum, vous pouvez le faire avant, dans des bureaux spéciaux de scrutin.

2[illegible]-7515 F

RÉFÉRENDUM 92

mot à dire.

LA PROCHAINE ÉTAPE, C'EST LE RECENSEMENT DU 2 AU 7 OCTOBRE.

D'ici quelques jours, vous verrez des annonces vous invitant à ouvrir aux recenseurs d'Élections Canada. Ils se présenteront à votre domicile et porteront un macaron jaune. Il est important de leur ouvrir car en inscrivant votre nom sur la liste électorale, ils vous permettent d'exercer votre droit de vote lors de ce référendum.

Dans certaines sections de vote en milieu rural, les recenseurs ne se présentent pas nécessairement à domicile. Par contre, la liste électorale est toujours affichée dans un lieu public, et chaque électeur peut y vérifier la présence de son nom.

Après le recensement, tous les électeurs recevront par la poste un avis de recensement. Conservez-le; tout en étant la confirmation que vous êtes inscrit sur la liste électorale, cet avis vous donne plusieurs renseignements utiles dont l'endroit et le moment où vous pourrez voter le jour du référendum et si nécessaire, par anticipation.

QUELQUES AUTRES DATES IMPORTANTES

Date limite pour faire inscrire, supprimer ou corriger votre nom sur la liste électorale : 19 octobre
Vote par anticipation : 22 et 23 octobre
Jour du référendum : 26 octobre



Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE : LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS :

1 800 387-2323

1 800 361-8935

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Jean-Pierre Kingsley



L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

• Conférence internationale à Montréal:

Vers la reconnaissance des droits des handicapés

JOHANNE LAUZON

MONTRÉAL(APF): Alors que se termine la décennie des personnes handicapées, 1983-1992, voilà qu'une soixantaine de pays s'entendent pour discuter des moyens à prendre pour améliorer le sort des personnes handicapées, qui trop souvent n'ont pas accès aux lieux publics et aux activités récréatives. Et c'est à Montréal, les 8 et 9 octobre prochains, que se tiendra une première conférence internationale qui regroupera les ministres responsables de cette question.

Pour le ministre canadien responsable de la Condition des personnes handicapées, Robert de Cotret, même si «sur plusieurs plans la situation s'est améliorée» pour les personnes handicapées au Canada, un partenariat est nécessaire entre les pays afin de poursuivre la sensibilisation amorcée avec la décennie des handicapés.

Améliorer la collaboration entre les divers pays demeure en ce sens le principal jalon de cette conférence internationale. On songe d'ailleurs à épauler les pays en voie de développement, qui seront nombreux lors de cette conférence internationale, par l'intermédiaire de transferts de technologie et de financement direct.

Le ministre de Cotret cherchera aussi à pousser l'idée de la mise sur pied d'un mécanisme d'échange d'information, malgré la réticence de certains ministres responsables. Ceux-ci s'opposent farouchement à ce que l'Organisation des Nations Unies, instigatrice de la décennie des personnes handicapées et du Programme d'action mondiale, chapeaute ce nouveau mécanisme d'échange. M. de Cotret défendra pour sa part un compromis afin de ne «pas divorcer complètement des Nations Unies».

La collaboration internationale sur la question des personnes handicapées reste à ses premiers balbutiements, ce qui explique les buts modestes visés par le ministre de Cotret. «Mon plus grand but, c'est qu'il y ait un vouloir politique à travers le monde pour faire avancer les choses».

Toute la société doit se sentir concernée par la réalité des personnes handicapées, croit pour sa part le maire de Montréal, Jean Doré, qui présidait aussi la conférence de presse annonçant la tenue de la rencontre internationale. Il a d'ailleurs rappelé que personne n'est à l'abri d'un accident qui pourrait réduire ses capacités physiques. D'où, selon lui, l'urgence «de reconnaître pleinement les droits des personnes handicapées». Pas moins de 13 pour cent de la population canadienne souffre d'un handicap. Ces personnes se heurtent aux obstacles quotidiens que sont pour eux le transport, le logement et le milieu de travail.

Ramené à des considérations plus terre à terre, M. de Cotret n'a pas pu répondre à un journaliste qui lui demandait quel était le pourcentage de personnes handicapées qui travaillent à son ministère. «Je n'aurais pas honte des chiffres qui pourraient être divulgués» a-t-il dit en guise de réponse après avoir avoué ne pas avoir en main ces données.



• Même si on n'a pas d'école

La maternelle est bien vivante

CAROLE THIBEAULT

LETHBRIDGE- Bien que les francophones de Lethbridge n'aient pas réussi à obtenir leur école homogène française, les plus jeunes ont, au moins pour leur première année scolaire, la chance d'être accueillis dans une maternelle de langue française.

En juin dernier, le Conseil régional pour l'éducation française de Lethbridge a fait la demande d'ouvrir sa propre maternelle. Le projet ayant été accepté par le ministère de l'Éducation, la maternelle a ouvert ses portes à cinq petits francophones dès le mois de septembre. Comme il le fait pour les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation a donné 1 500$ pour chaque élève.

Mireille Cloutier, ex-présidente du CREF et diplômée en enseignement, a pris la responsabilité de donner l'éducation à ces tout jeunes. «Ils sont un petit nombre mais je crois que c'est mieux comme ça, affirme-t-elle. Quand on fait des activités, il est beaucoup plus facile pour eux de s'impliquer à fond, si on compare avec un groupe de 25 personnes.» Selon Mme Cloutier, ses élèves ont fait de nets progrès depuis le début des classes. La plupart d'entre eux viennent de couples mixtes et, même s'ils le comprennent bien, parlent peu le français.

Hélène Bourgeois est la mère d'une petite fille qui fréquente la maternelle francophone de Lethbridge. Elle raconte pourquoi elle a décidé d'y envoyer son enfant. «J'ai des enfants que j'ai mis en immersion et je suis en train de voir les dégâts qui se produisent. Pour des parents qui se battent pour avoir une école francophone, si on n'envoie pas nos enfants à la maternelle française, ça ne donne pas tellement un bonne image...» Comme Mireille Cloutier, Hélène Bourgeois a aussi remarqué une grande amélioration du français chez sa fille.

• Secteur agro-alimentaire

Conférence canadienne à Saskatoon

CALGARY- La première conférence canadienne sur la compétitivité internationale du secteur agro-alimentaire aura lieu du 22 au 24 novembre prochain à Saskatoon (Saskatchewan).

La conférence, intitulée «Gagner à l'échelle mondiale», réunira des chefs de file du secteur agro-alimentaire canadien pour discuter principalement de stratégies qui permettront de profiter des nouvelles possibilités qu'offrent les marchés internationaux et les bouleversements constants qui s'y déroulent.

«Ce sera la première fois, de dire le ministre de l'Agriculture, Bill McKnight, que des chefs de file à tous les niveaux de notre secteur agro-alimentaire se réuniront pour discuter de stratégies permettant d'affronter la concurrence, tant au Canada que sur les marchés internationaux. Je considère cette conférence comme une étape importante dans le développement d'une alliance solide regroupant tous les intéressés, depuis les agriculteurs jusqu'aux consommateurs».

La conférence donnera des exemples de particuliers et d'organisations qui se sont adaptés aux changements et qui ont adopté des approches novatrices face aux nouvelles possibilités qui s'offrent.

«Gagner à l'échelle mondiale» affichera une liste de grands conférenciers. Des séances simultanées porteront sur la pénétration des marchés mondiaux, sur la création d'alliances stratégiques dans le secteur agro-alimentaire, sur la commercialisation de la science et de la technologie et sur les façons de se tenir informé des nouvelles tendances du secteur. Des stands d'exposition seront aussi dressés sur le site de la conférence.

Près de 800 représentants de tous les segments du secteur agro-alimentaire canadien prendront part à cette conférence.

• Au mois d'août

Moins de mises en chantier

OTTAWA- En août, le volume des mises en chantier a baissé de 14 pour cent au pays pour se situer à 154 000 logements, en données annualisées désaisonnalisées. En juillet, les chiffres révisés étaient de 179 000 logements, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Dans les régions urbaines, la construction de maisons individuelles est tombée de 11 pourcent pour s'établir à 66 000 logements tandis que le volume de mises en chantier de collectifs d'habitation a chuté de 21 pour cent pour se situer à 64 000.

La baisse recensée en août est principalement attribuable à la diminution des mises en chantier de logements sociaux et de logements individuels d'initiative privée en Ontario et à la réduction des activités dans le secteur des logements individuels, des logements locatifs et des copropriété au Québec.

En Alberta, l'activité a augmenté en raison de la construction de logements en copropriété.

LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE

EN BREF

Au cours des deux dernières années, les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont consulté des milliers de Canadiens et de Canadiennes et d'autres groupes d'intérêts particuliers, partout au pays. Des consultations, menées par les assemblées législatives des provinces et des territoires, ont été effectuées auprès de leur population par l'entremise de commissions royales, de conférences publiques, d'audiences parlementaires et d'audiences générales. Les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones ont convenu, à l'unanimité des propositions constitutionnelles qui cherchent à tenir compte des intérêts de tous et qui reconnaissent l'égalité de tous. Cette entente leur est maintenant proposée.

Une union sociale et économique

La Constitution comprendrait un énoncé des grands objectifs communs à tous les gouvernements de la fédération en matière de politique sociale et économique. Ces grands objectifs viseraient un régime de soins de santé complet, universel, transférable, accessible et géré par l'État; des services et des avantages sociaux adéquats; une éducation primaire et secondaire de qualité et un accès raisonnable à l'enseignement supérieur; le maintien des droits des travailleurs et des travailleuses à la négociation collective; un engagement à protéger l'environnement. En matière de politique économique, les objectifs viseraient : le renforcement de l'union économique canadienne, la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux; l'assurance d'un niveau de vie raisonnable; le plein emploi; l'assurance d'un développement durable et équitable.

Éviter le chevauchement et le double emploi

La nouvelle Constitution reconnaîtrait la compétence exclusive des provinces dans les domaines des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs, des affaires municipales et urbaines, des affaires culturelles sur leur territoire, de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. De plus, de façon à assurer que les deux niveaux de gouvernement travailleront harmonieusement, le gouvernement du Canada s'engage à négocier des ententes avec les provinces dans les domaines de l'immigration, du développement régional et des télécommunications. Toutes les ententes fédérales-provinciales pourraient être inscrites dans la Constitution.

Société distincte

Comme dans l'Accord du lac Meech, la nouvelle Constitution canadienne reconnaîtrait le caractère distinct du Québec, fondé sur l'usage de la langue française, une culture unique en son genre et une tradition de droit civil.

Réforme parlementaire

Le Parlement serait réformé de la façon suivante : le Sénat refléterait l'égalité des provinces alors que la composition de la Chambre des communes serait davantage basée sur le principe de la représentation selon la population. De plus, le Québec serait toujours assuré d'avoir au moins 25 % des députés à la Chambre des communes.

Le Sénat proposé comprendrait six sénateurs pour chaque province et un pour chaque territoire. D'autres sièges seraient accordés aux représentants des peuples autochtones. Les pouvoirs du nouveau Sénat donneraient une voix plus importante aux Sénateurs élus en matière de politique gouvernementale.

L'autonomie gouvernementale des Autochtones

La Constitution proposée reconnaîtrait le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et elle permettrait à ces peuples d'élaborer des structures et de prendre la place qui leur revient au sein de la fédération canadienne. Bien que cette inscription du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ne créerait pas de nouveaux droits sur les terres, elle reconnaîtrait les gouvernements autochtones comme l'un des trois ordres de gouvernements inscrits dans la Constitution du Canada. Ces propositions prévoient des négociations entre les leaders autochtones et ceux des gouvernements provinciaux et fédéral pour assurer la mise en oeuvre de ce droit inhérent.

Maintenant que les leaders fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones en sont venus à un consensus, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont le droit de bien comprendre la nouvelle entente constitutionnelle. Pour recevoir un résumé ou le texte complet de cette entente, téléphonez sans frais au numéro ci-dessous.

C'est votre droit de connaître le contenu des propositions constitutionnelles avant de voter le 26 octobre prochain.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : 1-800-561-1188

Canadä



• Canal Galt

Importance historique d'une voie d'irrigation

MAGRATH- Une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada reconnaissant officiellement l'importance historique du canal Galt a été dévoilée par le député de Lethbridge, Blaine Thacker, au nom du ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à Magrath (Alberta).

Ce canal a été le premier d'une série d'ouvrages d'irrigation construite dans l'Ouest canadien en raison de la grande sécheresse qui a frappé la partie sud des Prairies.

Une fois terminé, le canal Galt s'étendait sur 115 milles, de son point d'adduction, à la rivière St. Mary, près de la frontière canado-américaine, jusqu'à Lethbridge, plus au nord.

Bien que la planification de ce projet ait débuté en 1887, la construction proprement dite du canal Galt par des colons mormons a été réalisée entre 1898 et 1900.

L'érection du canal Galt témoigne du partenariat qui s'est développé entre trois personnes qui, grâce à leurs efforts, ont aidé à attirer des colons dans la région et ont donné lieu à la réalisation d'autres travaux d'irrigation dans les provinces de l'Ouest. Ces personnes qui ont creusé le premier sillon du canal sont Sir Alexander Galt, Charles Magrath et Charles Card.

Le canal a été entretenu jusqu'à la fin des années 1930. De nos jours, il ne reste que la partie de ciment du barrage, les portes des écluses et les vannes d'entrée, qui ont été construites au cours des années 1920.

Les plaques de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorent les personnages, les lieux et les événements qui revêtent une importance nationale sur le plan historique ou architectural. La Commission conseille le ministre de l'Environnement sur les questions touchant le patrimoine national.

L'année 1992 marque le 75e anniversaire de l'établissement du réseau des lieux historique nationaux. Diverses activités ont été organisées pour souligner l'événement dans les parcs et les lieux historiques de tout le pays dans le cadre des célébrations du 125e anniversaire du Canada.

LE FRANCO 8923 - 82 AVENUE, EDMONTON, ALBERTA, T6C 0Z2, 465-6581



Radio-Canada Alberta

Semaine du 3 au 9 octobre 1992

Samedi

17h00	La bande des six
18h00	Le Téléjournal
18h30	Scully rencontre
19h00	Métropolis
20h00	Cinéma spécial: Après la guerre
22h30	Le Téléjournal
22h51	Les nouvelles du sport
23h08	Télé-sélection: Un soir un train

Dimanche

17h00	Course destination monde
18h00	Le Téléjournal
18h02	Découverte
19h00	Le dimanche
20h00	Surprise sur prise
21h00	Les beaux dimanches: Oublier
22h31	Le dimanche
22h35	Les nouvelles du sport
22h52	Le Clap
23h19	Ciné-Club: La rose pourpre du Caire

Lundi

17h00	Watatatow
17h30	Les détecteurs de mensonges
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	À communiquer
19h00	Marilyn
19h30	Taquinons la planète
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
21h00	Jamais deux sans toi
22h00	La loi de Los Angeles
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h25	Second regard

Mardi

17h00	Watatatow
17h30	Les détecteurs de mensonges
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	À communiquer
19h00	Marilyn
19h30	Comment ça va?
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
21h00	Montréal P.Q.
22h00	La conspiration du silence
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h25	Millefeuille
23h55	Cinéma: À travers les ronces

Mercredi

17h00	Watatatow
17h30	Les détecteurs de mensonges
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	À communiquer
19h00	Marilyn
19h30	Enfer c'est nous
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
21h00	L'or et le papier
22h00	Enjeux
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h25	Cinéma: Miss Mona

Jeudi

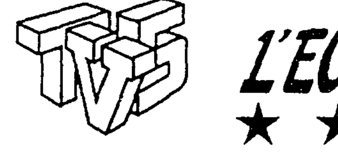
17h00	ALBERTA CE SOIR
17h30	La soirée du hockey: Montréal à Ottawa
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
21h00	Les détecteurs de mensonges
21h30	Marilyn
22h00	À communiquer
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h25	Cinéma: Stranger's kiss

Vendredi

17h00	Les années coup de coeur
17h30	Les détecteurs de mensonges
18h00	ALBERTA CE SOIR
18h30	À communiquer
19h00	Mr. Bean
19h30	Tous pour un
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
21h00	Lance et compte
22h00	Raison passion
22h30	À tout prix
23h00	CE SOIR EN REPRISE
23h55	Cinéma: Un silence coupable



Le nouveau téléroman MONTREAL, P.Q. sera diffusé le mardi à 21 heures à compter du 6 octobre prochain.



L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 3 au 9 octobre 1992

Samedi

17h00	Journal télévisé de TF1
17h35	Vision 5
18h00	Thalassa
19h00	Les inconnus
20h30	Mémoires d'un objectif
21h30	Journal télévisé Suisse
22h00	Thalassa
23h00	Les inconnus
00h30	Mémoires d'un objectif
01h25	Radio France internationale

Dimanche

17h00	Journal télévisé de TF1
17h35	Vision 5
18h00	7 sur 7
19h00	Caractères
20h05	Musiques au coeur
21h00	Le divan
21h30	Journal télévisé Belge
22h00	7 sur 7
23h00	Caractères
00h05	Musiques au coeur
01h00	Radio France internationale

Lundi

17h00	Journal télévisé de FR2
17h35	Vision 5
18h00	Téléobjectif
19h00	Jeux sans frontières
20h05	Viva
21h00	Reportages
21h30	Journal télévisé de FR3
22h00	L'or de Poranga
23h00	Jeux sans frontières
00h05	Viva
00h55	Radio France internationale

Mardi

17h00	Journal télévisé de FR2
17h35	Vision 5
18h00	Téléscope
19h00	*Stars 90
21h00	Grand écran
21h35	Journal télévisé de FR3
22h05	Téléscope
23h05	*Stars 90
01h10	Radio France internationale

Mercredi

17h00	Journal télévisé de FR2
17h35	Vision 5
18h00	Géopolis
19h00	La chambre des dames
20h00	D'un soleil à l'autre
20h30	Espace francophone
21h30	Journal télévisé de FR3
22h00	Géopolis
23h00	La chambre des dames
00h00	Espace francophone
01h00	Radio France internationale

Jeudi

17h00	Journal télévisé de FR2
17h35	Vision 5
18h00	Derniers far-west
19h00	Envoyé spécial
20h30	Espace francophone
21h30	Journal télévisé de FR3
22h00	Derniers far-west
23h00	Envoyé spécial
00h30	Radio France internationale

Vendredi

17h00	Journal télévisé de TF1
17h35	Vision 5
18h00	Paroles indiennes
19h00	Bouillon de culture
20h30	Des trains pas comme les autres
21h30	Journal télévisé de FR3
22h00	Paroles indiennes
23h00	Bouillon de culture
00h30	Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

DÉCÈS

BOUCHER

Est décédé le 16 septembre, à l'âge de 59 ans, M. Benoît Boucher d'Edmonton. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite; une fille, Doris (Lloyd); deux petites-filles, Lisa et Danielle, une soeur Jeanne d'Arc de Québec et ses frères, Omeril, Gaston du Québec et Adélard de Toronto. Les funérailles ont été célébrées le 18 septembre au Centre régional des Soeurs grises.

BRIEN

Est décédée le 15 septembre à l'âge de 85 ans, Soeur Yvonne-Germaine Brien, c.s.c. d'Edmonton. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de la communauté des Soeurs de Sainte-Croix ses soeurs, Cécile St-Arnaud de Falher, Lucienne Turcotte de McLennan, Yvonne (Laurent) Béchard de Kelowna (C.B.), Rita Bernard de Girouxville et de nombreux neveux et nièces, élèves et ami-es. Les funérailles ont été célébrées le 18 septembre à l'église St-Thomas d'Aquin par le père Clément Gauthier.

FRADETTE

Est décédé le 20 septembre à Westlock, à l'âge de 80 ans, M. John Adelard Fradette.
Il laisse dans le deuil son épouse Alma, trois fils, Lucien (Florence), John (Ida), Raymond (Brenda); huit filles, Jeannette (Alan) Turner, Juliette (Victor Bratt), Mariette (Henry Machetchuk), Vivian Dupuis, Theresa O'Brien, Pauline (Malcolm Campbell, Kathleen (Randy Properzi), Linda (Greg Boutin); 29 petits-enfants; 14 arrière-petits-enfants; deux frères, Frank et Ernie; trois soeurs, Alma, Mary et Aline.
Les funérailles ont été célébrées le 23 septembre dernier à l'église St Mary's par le père K. Bukowski.

OFFRES D'EMPLOIS

AMUSONS-NOUS

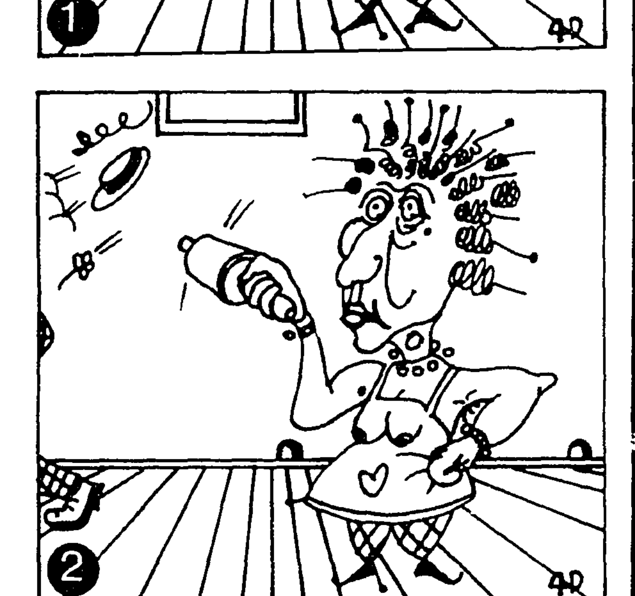
mots cachés

7 lettres cachées

M	A	G	I	E	E	G	N	I	S	A	L	U	E	R
A	C	D	O	R	C	A	G	E	S	A	E	T	E	F
N	L	E	O	T	R	O	B	T	M	E	T	S	A	V
E	O	F	Z	S	A	O	R	I	M	O	N	D	E	E
G	W	I	G	E	N	S	N	D	L	R	U	O	T	R
E	N	L	T	H	P	A	D	U	A	S	O	E	A	G
N	L	E	U	C	R	A	O	R	P	G	L	L	H	I
T	O	O	D	R	A	R	R	E	E	I	E	I	N	T
N	E	F	R	O	E	R	C	T	B	S	E	G	N	P
A	T	O	F	D	M	T	T	A	N	T	S	A	A	E
T	I	R	O	U	A	P	H	T	U	A	H	E	M	T
I	S	C	U	C	O	P	T	B	A	P	F	O	U	A
C	I	E	L	Q	E	B	L	E	E	E	N	N	S	R
X	V	E	E	U	U	U	E	L	U	T	U	B	E	D
E	U	Q	R	I	C	E	E	X	E	R	E	I	R	C

agile
amuser
animal
attraction
bête
bon
bouffon
cages
cirque
clown
cordage
cran
crier
culbute
début
défilé
dompteur
dresseur
drôle
éléphant
enfant
excitant
fête
feux
force
foule
gens
habileté
hâte
magie
manège
monde
monté
orchestre
pétard
peur
roulotte
saluer
singe
spectacle
tigre
tour
trapèze
truqué
vaste
visite
zoo

Réponse: TOURNÉE



Trouvez les 7 erreurs SOP: 214

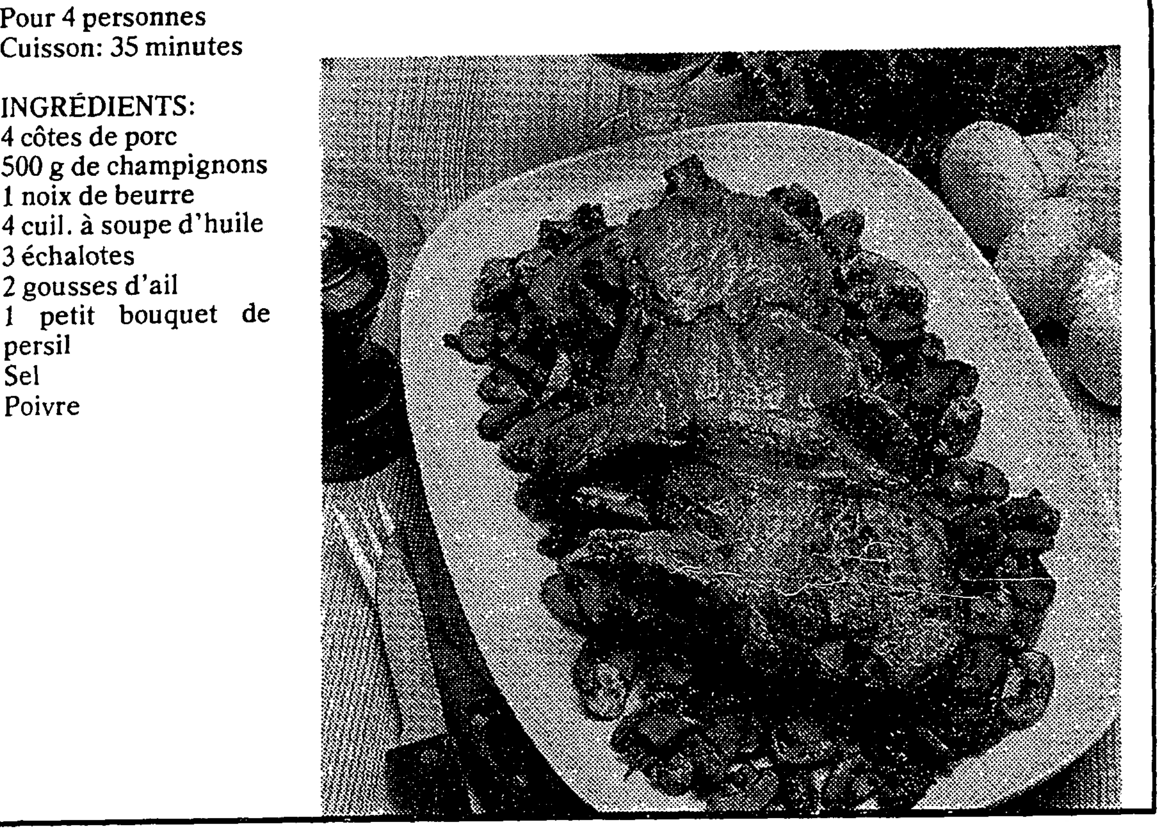
Recette

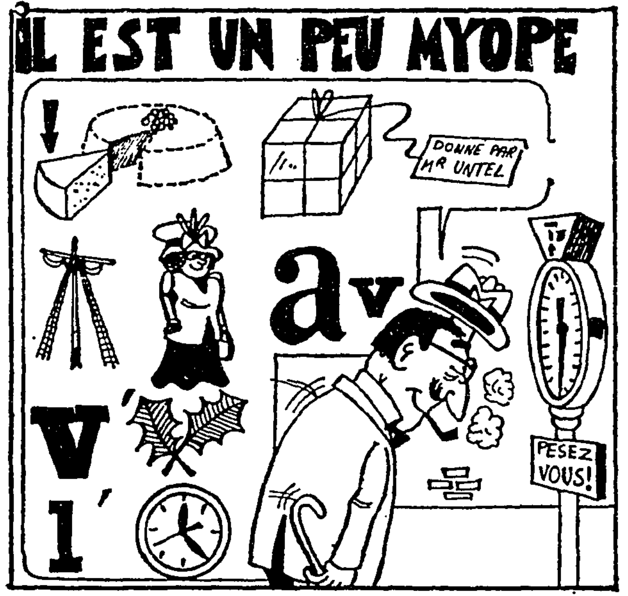
Côtes de porc aux champignons

Pour 4 personnes
Cuisson: 35 minutes

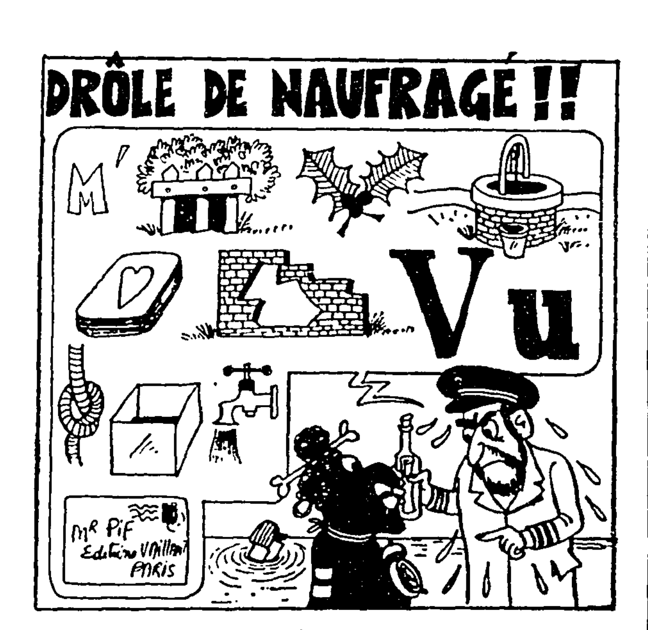
INGRÉDIENTS:
4 côtes de porc
500 g de champignons
1 noix de beurre
4 cuil. à soupe d'huile
3 échalotes
2 gousses d'ail
1 petit bouquet de persil
Sel
Poivre

1. Salez et poivrez les côtes et mettez-les à dorer à la poêle, dans le mélange de beurre et d'huile. Laissez-les environ 8 minutes de chaque côté.
2. Pendant ce temps, débarrassez les champignons de leur pied terreux, lavez-les, séchez-les sur du papier absorbant, et détaillez-les en lamelles.
3. Quand les côtes de porc ont cuit le temps convenable, ôtez-les du récipient, réservez, et jetez les champignons dans la graisse de cuisson. Laissez quelques minutes sur feu vif en remuant de temps en temps à la cuiller de bois. Salez et poivrez.
4. Replacez alors la viande dans la poêle, avec les champignons, hachez sur le tout les échalotes, le persil et l'ail, couvrez et laissez encore quelques minutes sur feu modéré.
5. Dressez les côtes sur un plat de service, entourez-les de la garniture de champignons, et servez aussitôt.





Il est un peu myope en effet ! Que dit-il ? Vous le saurez en déchiffrant le rébus !

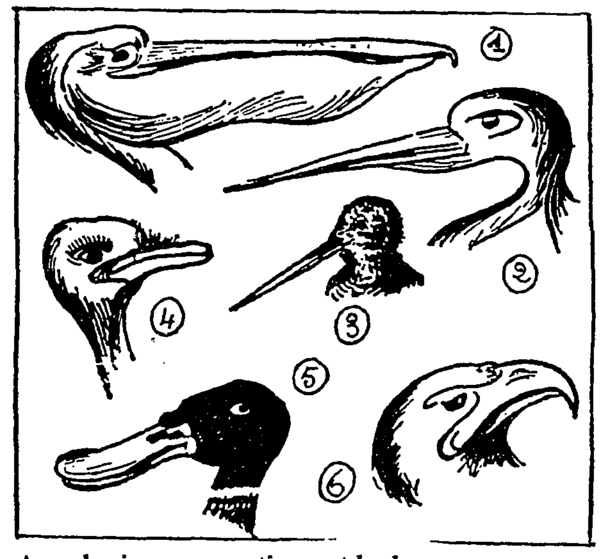


Ce naufragé voudrait envoyer un message. Mais que lui manque-t-il? Pour le savoir, déchiffrez ce rebus.



Pendant les vacances, ils visiteront deux pays. Pouvez-vous dire lesquels ?

A qui ces beaux becs ?



A quels oiseaux appartiennent les becs que nous vous présentons ici.



solutions

IL EST UN PEU MYOPE
Part-don-mat-dame-a-v-v' houx-l'heure (pardon Madame, avez vous l'heure ?

DROLE DE NAUFRAGE !
M'haie-houx-puits-jeu-trou-v-u-noeud-boîte-eau-lettre. (Mais où puis-je trouvver une boîte aux lettres ?).

SOYEZ PERSPICACES !
Balaie-are-essuie-ce (Baléares et Suisse).

A QUI CES BEAUX BECS
1. Pálican. - 2. Héron. - 3. Bécasse. - 4. Autruche. - 5. Canard. - 6. Aigle.

• Grâce à Madeleine Huot

Le Club de l'Amitié a 3 ans

CAROLE THIBEAULT

CALGARY- Le 11 septembre dernier, le Club de l'Amitié de Calgary célébrait l'ouverture de sa troisième saison. Cette date correspondant avec l'anniversaire de naissance de la fondatrice du club, Madeleine Huot, les aînés ont décidé de lui rendre hommage.

Deux ans passés, Madeleine Huot s'impliquait sur le conseil d'administration de la l'ACFA régionale de Calgary afin de trouver un moyen pour regrouper les aînés francophones de la ville. Elle a donc entrepris de se rendre à la résidence de chacun des aînés pour sonder leur opinion. Cette initiative a été bénéfique puisque, quelques mois plus tard, le Club de l'Amitié prenait naissance! «À travers une ville anglophone où nous, les aînés de langue française, somme tous éparpillés, il va sans dire que plusieurs ont craint les impossibilités, les insuffisances, les revers même de la réussite», a raconté Estelle Paradis, lors d'un discours en l'honneur de Mme Huot. Malgré ceux qui n'avaient



Madeleine Huot

pas foi en ce projet, malgré les frustrations et les peines, Madeleine Huot a toujours fait preuve de courage et d'ambition. «Chère Madeleine, durant ces deux années tu as donné au Club de l'Amitié ton temps, ton énergie, tes farces, ton coeur. Tu peux être fière de ta contribution. Nous avons pour toi ce soir une pensée en commun. Un gros merci et bonne fête!», d'ajouter Mme Paradis comme mot de la fin. Le Club de l'Amitié comme toute autre entreprise ou organisme qui en est à ses débuts, a commencé lentement. Et de plus en plus, il prend de l'essor et de la vigueur. Les aînés de Calgary auront encore plusieurs belles soirées et activités divertissantes à venir.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

N.A.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

À VOTRE SERVICE



par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

ENTRE AMI-ES!

PROGRAMME DU ROND-POINT

les 30, 31 octobre et 1er novembre 1992

Vendredi soir:

17h30: Assemblée annuelle de l'Association des juristes francophones

18h30: Assemblée annuelle de la Fondation Fernando Girard

20h00: Conférence de Me. Michel Bastarache parrainée par l'Association des juristes

21h00: PIANO BAR ... bar payant, spectacle de musique et de chants par des artistes albertains

Samedi:

7h30: Déjeuner en commun.

9h00: Assemblée du Bureau de direction de l'AGFFA

Ateliers parrainés par divers organismes:
FAFA: «Le bénévolat»
«La sur-médication des ainés»

FJA: «Concertation régionale sur le partenariat FJA/ACFA»

FRANCO: «Consultation sur son mandat régional»

ACFA: «L'orientation du dossier culturel»
«Le référendum national, retombées»

10h30: Autres ateliers:

AMFA: «Échange sur le multiculturalisme»

RADIO-CANADA: Salon causerie avec les directeurs

12h00: Dîner
Remise de la bourse de la Fondation Fernando Girard

13h30: Assemblée générale annuelle
Messages d'invités

15h30: Exposé sur les relations politiques avec les autochtones avec le Chef Ron George et Jean-Yves Asiniwi

18h00: Réception: bar payant

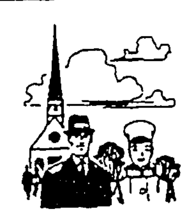
18h30: Banquet
Conférencier invité
Remise des prix de la francophonie

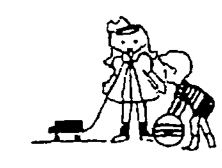
20h30: Bal costumé avec discothèque d'André Roy.



10h00: Célébration eucharistique

11h00: Brunch communautaire





SERVICE DE GARDERIE: samedi

FICHE D'INSCRIPTION

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________ CODE POSTAL: ________

TÉLÉPHONE: (___) ______

Veuillez cocher les items qui s'appliquent:

☐ J'assisterai au déjeuner du samedi.

☐ J'assisterai au dîner du samedi.
14$ x ____ personne(s) = ____ $
9$ x ____ enfant(s) * = ____ $

☐ J'assisterai au banquet du samedi soir.
25$ x ____ personne(s) = ____ $

☐ J'assisterai au brunch du dimanche.
12$ x ____ personne(s) = ____ $
8$ x ____ enfant(s) * = ____ $

* Enfants: 3 à 12 ans.

TOTAL: ____ $

J'assisterai à l'assemblée annuelle. ☐

J'ai besoin d'un service de garderie. ☐

Mes enfants sont âgés de: ________.

CHOIX D'ATELIERS

FAFA:	«Le bénévolat»	☐
	«La sur-médication des aînés»	☐
FJA:	«Concertation régionale sur le partenariat FJA/ACFA»	☐
FRANCO:	«Consultation sur son mandat régional»	☐
ACFA:	«L'orientation du dossier culturel»	☐
	«Le référendum national, retombées»	☐
AMFA:	«Échange sur le multiculturalisme»	☐
RADIO-CANADA:	«Salon causerie avec les directeurs»	☐

Faire votre chèque à l'ACFA, #200, 8923 - 82 Ave., Edmonton, Alberta, T6G 0Z2

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CALGARY

Soirée de bienvenue pour les nouveaux francophones, organisée par le Conseil de paroisse à 19h au sous-sol de l'église Ste-Famille. Info: Madeleine Huot au 285-4766

CENTRALTA

Rencontre à St-Albert pour parents à la maison avec enfants d'âge préscolaire. Échanges informels et amicaux entre parents francophones et jeux pour enfants. Info: Sophie Dupuis Graves au 961-3665 (23-10)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 9040 - 84 Avenue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Verendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au samedi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

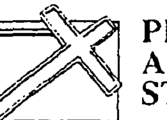
Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Ordinateur à vendre $1,800., compatible IBM, moniteur couleur, imprimante couleur, WordPerfect 5.0, Acc Pacc, Print Master. Info: 465-2862. (9-10)

Disponible pour prendre soin d'enfants après l'école ou en après-midi. Demeure près de l'école Ste-Jeanne-D'Arc. Reçu disponible, collation. Info: 469-1473 - Lucille. (9-10)

Homme romantique (38 ans) recherche femme mystérieuse et en amour avec la vie. J'aime écouter du Mozart et danser dans les clubs western. Je suis en bonne condition physique et je m'intéresse à une foule de sujets. Je cherche une compagne pour siroter un café et jaser. Je suis à la recherche d'amitié, d'aventures et qui sait? Info: 458-6379 (9-10)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

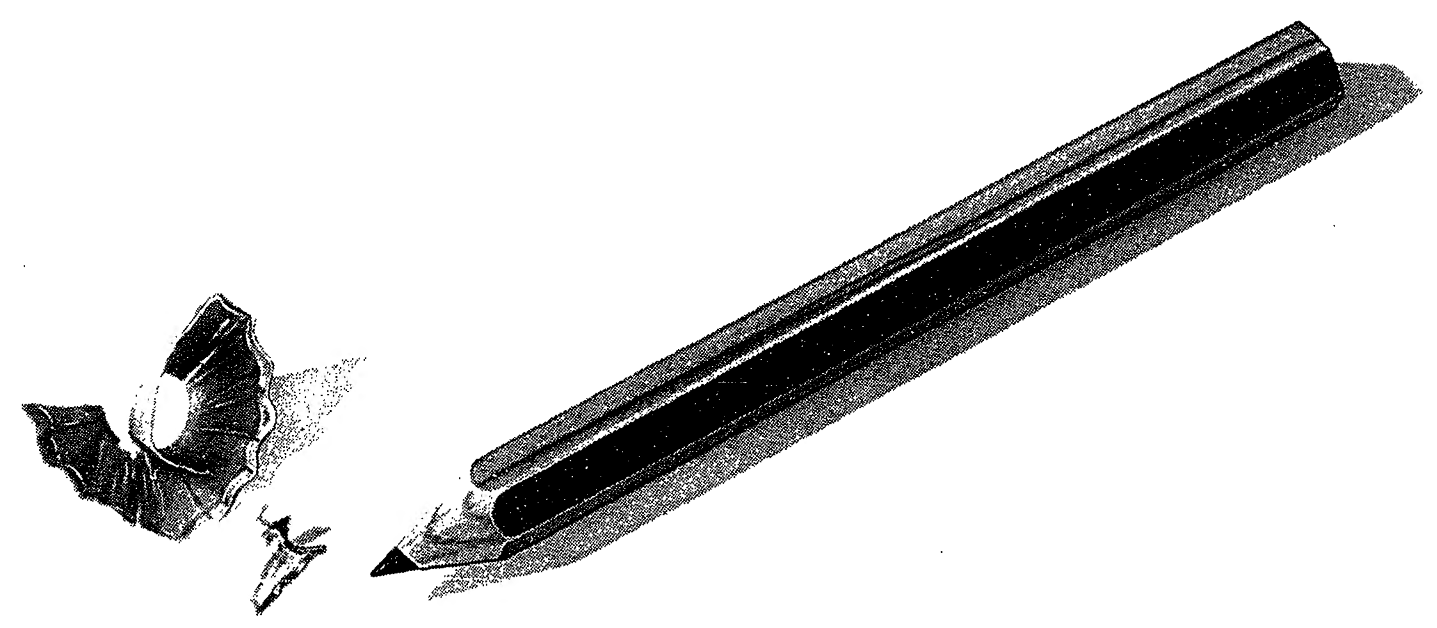
Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



CARTES D'AFFAIRES

RÉFÉRENDUM 92



Votre droit de vote a besoin d'un petit coup de crayon.

OUVREZ LA PORTE À NOS RECENSEURS : ILS INSCRIRONT VOTRE NOM SUR LA LISTE ÉLECTORALE.

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18 ans et plus au 26 octobre 1992, vous avez droit de vote. Mais pour que vous puissiez l'exercer, votre nom doit figurer sur la liste électorale.

ENTRE LE 2 ET LE 7 OCTOBRE, OUVREZ AUX RECENSEURS D'ÉLECTIONS CANADA.

Des recenseurs portant un macaron jaune se présenteront chez vous pour inscrire toutes les personnes aptes à voter. Les noms recueillis sont ensuite portés sur la liste électorale et c'est la présence de votre nom sur cette liste qui vous permet d'exercer votre droit de vote lors de ce référendum.

LE RECENSEMENT EN MILIEU RURAL

Dans certaines sections de vote en milieu rural, les recenseurs ne se présentent pas nécessairement à domicile. Par contre, la liste électorale est toujours affichée dans un lieu public, et vous pouvez vérifier si votre nom y figure. S'il n'y paraît pas, communiquez avec le bureau d'Élections Canada de votre circonscription avant le 19 octobre pour le faire ajouter.

LE RECENSEMENT DES ÉTUDIANTS

Si vous êtes un étudiant apte à voter, votre nom doit aussi figurer sur la liste électorale. C'est votre lieu de résidence ordinaire, c'est-à-dire votre demeure, qui détermine où vous devez être recensé et où vous exercerez votre droit de vote.

L'AVIS DE RECENSEMENT, C'EST LA CONFIRMATION QUE VOUS ÊTES INSCRIT.

Après le recensement, vous recevrez par la poste un avis de recensement; ce document confirme que votre nom figure sur la liste électorale. Conservez-le; il contient plusieurs renseignements utiles, tels la date du référendum, le nom de votre circonscription, l'adresse du bureau de vote et le numéro de téléphone du bureau d'Élections Canada de votre circonscription. Si vous ne recevez pas cet avis ou si votre nom est mal inscrit, la période de révision vous permettra de corriger la situation.

Tous les bureaux de vote au Canada, à quelques exceptions près, sont accessibles de plain-pied. Si le bureau n'est pas accessible, le symbole suivant apparaîtra sur votre avis de recensement. Des arrangements spéciaux peuvent être pris en téléphonant au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

AVIS AUX ABONNÉS DU CÂBLE : LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE DIFFUSE QUOTIDIENNEMENT DE L'INFORMATION PROVENANT D'ÉLECTIONS CANADA.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, TÉLÉPHONEZ AU BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, OU COMPOSEZ SANS FRAIS :

1 800 387-2323

1 800 361-8935

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI ÉPROUVE DE LA DIFFICULTÉ À LIRE, FAITES-LUI PART DU CONTENU DE CETTE ANNONCE OU COMMUNIQUEZ-LUI L'UN DE CES NUMÉROS.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Recensement du 2 au 7 octobre 1992



L'organisme non partisan chargé de la conduite du référendum fédéral

22-7516 F